

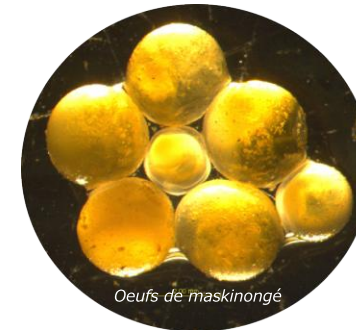
Projet d'acquisition de connaissances sur les frayères à maskinongé du lac Maskinongé et ses tributaires

Recommandations:

- Contrôler les perturbations d'origine anthropique (pollution, érosion, construction d'infrastructures, perte de bande de protection riveraine, etc.), par l'application de réglementations;
- Végétaliser les bandes riveraines inadéquates;
- Installer des panneaux indicateurs afin d'informer la population de la présence de milieux sensibles pour la faune;
- Installer plus de panneaux pour diminuer la vitesse des embarcations nautiques (10km/h) sur les trois rivières;
- Positionner des bouées délimitant une zone de navigation au centre des rivières;
- Assurer un suivi afin de valider le succès de reproduction du stade œuf au stade juvénile;
- Sensibiliser les agriculteurs au rôle écologique de la bande riveraine et encourager les initiatives de reboisement;
- Faire un suivi à long terme des statistiques de pêche.



Le maskinongé, deuxième plus grand poisson d'eau douce au Canada, est l'un des poissons les plus prisés pour la pêche sportive. Constituant l'emblème ichtyologique du lac Maskinongé, ce poisson fournit un attrait touristique et un rôle économique important pour la région, d'où l'importance de le protéger.



Oeufs de maskinongé

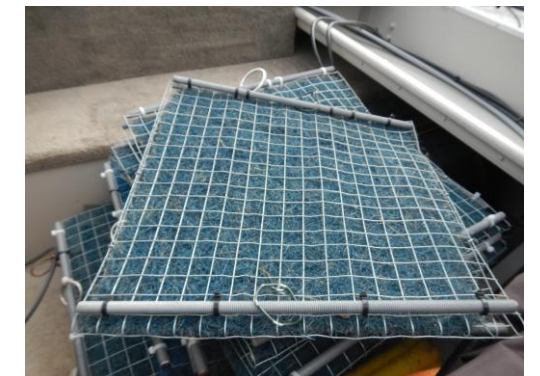
Lors des rencontres entre l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) et ses comités aviseurs dans le cadre de la mise en œuvre de son plan directeur de l'eau, des préoccupations étaient apparues concernant le maintien des populations de poissons du lac Maskinongé, notamment le maskinongé. Ainsi, afin d'améliorer la vocation faunique du lac Maskinongé et d'évaluer les sources anthropiques qui peuvent compromettre la qualité des frayères de ce poisson, une étude d'acquisition de connaissances sur les frayères à maskinongé au lac Maskinongé et dans ses tributaires a été réalisée en 2013.

Ce projet de recherche sur les frayères à maskinongé, exécuté par la firme Aménagement bio-forestier Rivest, comporte trois principaux objectifs :

Objectif 1 : Mettre à jour les connaissances sur la situation des frayères à maskinongé pour le lac Maskinongé et ses tributaires, puisque la dernière étude sur ce poisson remonte à 1996.

Objectif 2 : Déterminer s'il existe toujours des sites de ponte de qualité utilisés par le maskinongé.

Objectif 3 : Créer un outil permettant un suivi de l'évolution des frayères, et par le fait même, des populations de maskinongés.



Plateaux servant à la récolte des oeufs de maskinongé



Grâce à ce projet et à celui réalisé en 1996, il est possible de connaître l'évolution de la situation des frayères à maskinongé au travers le temps, permettant par le fait même de soulever certains problèmes de pollution et de perturbations du milieu naturel touchant à d'autres aspects de préservation du lac. Cela pourrait donc servir de tremplin pour un plan de conservation élargi pour le lac Maskinongé.

**AGIR
MASKINONGÉ**

75 rue Saint-Cléophas C.P. 1042
Saint-Gabriel-de-Brandon, Québec J0K 2E0

Tél : 1-888-835-9309
Fax : 1-888-835-9435
Courriel : info@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com



 Fondation de la faune du Québec

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs
Québec 



Source : MALO, A. 2014. *Projet d'acquisition de connaissances sur les frayères à maskinongé du lac Maskinongé et ses tributaires*. Rapport réalisé pour l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé

Localisation des sites étudiés :

L'étude a été réalisée au lac Maskinongé, bordé par les municipalités de St-Gabriel-de-Brandon, ville St-Gabriel et Mandeville, ainsi que dans ses tributaires, soit les rivières Matambin et Mastigouche, et son exutoire, la rivière Maskinongé. Le choix de l'emplacement des sites de pontes potentiels a été fait en fonction de la revue de littérature, de visites terrain, ainsi que par la consultation d'experts au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

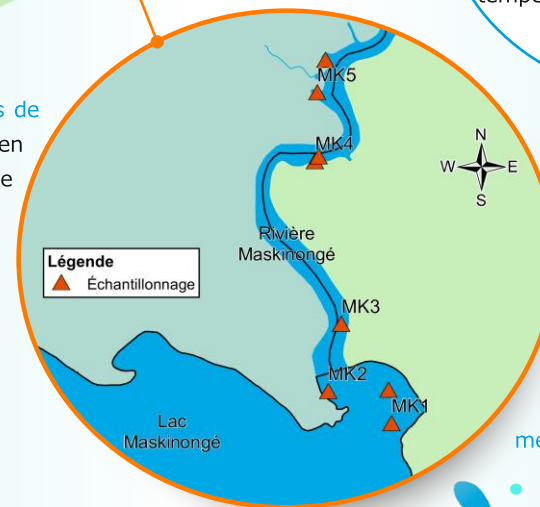


Méthodologie :

Grâce à un suivi de la température, les plateaux ont pu être posés avant la période de frai et retirer à la fin de celle-ci, de manière à couvrir toute la période de ponte et d'ainsi recueillir et comptabiliser les œufs de maskinongés.

Pour chacune des frayères, une caractérisation du milieu a été effectuée afin d'acquérir davantage de connaissances sur le type d'habitat choisi par les maskinongés pour la frai.

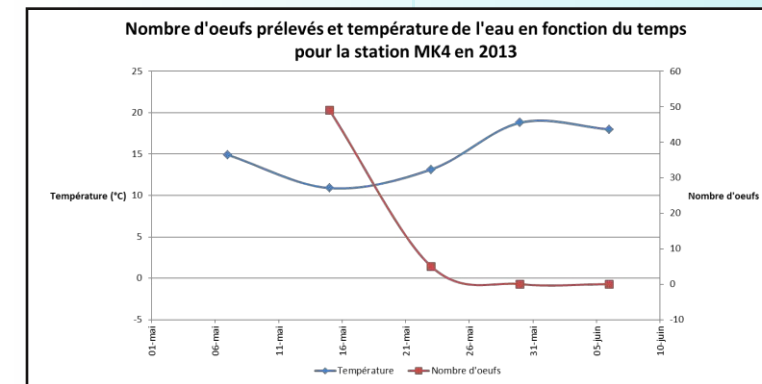
Toujours afin d'en connaître davantage sur l'environnement des sites de frai, un suivi des caractéristiques physiques de l'eau (température et niveau) et des paramètres physico-chimiques (phosphore, azote, coliformes fécaux, matière en suspension, nitrites, nitrates...) a également été réalisé pour chacune des stations, et ce, tout au long de la période d'échantillonnage.



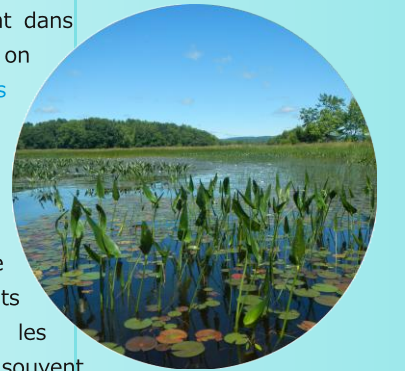
Résultats:

Les sites de frai sont toujours utilisés, avec une légère variance, par le maskinongé, ce qui laisse croire que la reproduction chez ce poisson se porte bien et que de nombreux sites de frai lui permettent de maintenir ses populations.

Station	Nombre total d'œufs récoltés en 1996	Nombre total d'œufs récoltés en 2013
Rivière Maskinongé	41	118
Rivière Mastigouche	7	4
Rivière Matambin	2	4
Ruisseau Therrien	12	15

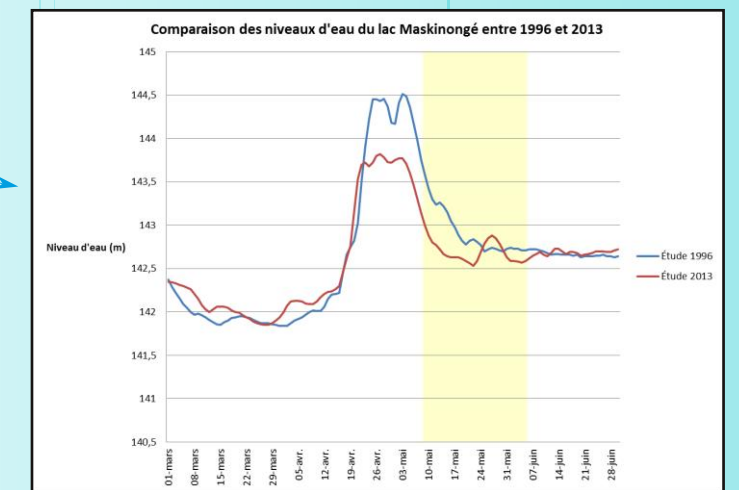


Toutes les frayères à l'étude ont été localisées dans des herbiers aquatiques, mais le maskinongé semble préférer pondre dans les herbiers importants, puisque les plus grands nombres d'œufs y ont été récoltés. C'est effectivement dans la rivière Maskinongé, là où on retrouve des herbiers aquatiques de grande envergure et très diversifiés, que la récolte fut la plus importante. À titre d'exemple, la pontédérie à feuilles en cœur, la nymphée odorante, le rubanier à gros fruits et le potamot émergé sont les espèces aquatiques les plus souvent observées dans les sites de pontes.



La température semble être le facteur le plus déterminant pour la frai chez le maskinongé. Effectivement, les sommets de récolte ont été observés entre des températures variant de 10°C à 14.2°C.

Les niveaux d'eau ne semblent pas avoir d'impact significatif sur la frai, car malgré un écart de 0,5 mètre entre les années 1996 et 2013, les sommets de récoltes ont eu lieu dès l'obtention des températures optimales.



La navigation ne semble pas empêcher la frai chez le maskinongé, et comme peu de bateaux circulent sur la rivière Maskinongé à ce moment de l'année, les œufs pondus ne semblent pas être affectés par cette activité. Mais, il faut penser aux perturbations éventuellement causées aux alevins et aux juvéniles, qui se trouvent toujours à proximité des sites de ponte plus tard en saison estivale. Effectivement, la croissance des alevins risque d'être perturbée, puisqu'ils ne mesurent que 2 à 3 centimètres au début juillet, soit en plein cœur de la saison touristique, lorsque la navigation est importante sur la rivière Maskinongé.